

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mercredi 27 novembre 2013
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents :

| | | |
|-----|--------------------------------------|----------------------------|
| MM. | Donald Badger, maire de | Bolton-Ouest |
| | Martin Bellefroid, maire de | Pike-River |
| | Réal Brunelle, représentant de | Bromont |
| | Richard Burcombe, maire de | Lac-Brome |
| | Louis Dandenault, maire de | Sutton |
| | Normand Delisle, maire de | Brigham |
| | Jacques Ducharme, maire de | Frelighsburg |
| | Luc Gnocchini, représentant de | Bedford (V) |
| | Josef Hüsler, maire de | Farnham |
| | Pierre Janecek, maire de | Dunham |
| | Robert Nadeau, maire d' | Abercorn |
| | Réal Pelletier, maire de | St-Armand |
| | Laurent Phoenix, maire de | Ste-Sabine |
| Mme | Sylvie Raymond, mairesse de | East-Farnham |
| | Gilles Rioux, maire d' | Stanbridge Station |
| Mme | Lucille Robert, représentante de | Cowansville |
| | Albert Santerre, maire de | Saint-Ignace-de-Stanbridge |
| | Gilles St-Jean, maire de | Bedford canton |
| | Tom Selby, maire de | Brome |
| Mme | Ginette Simard-Gendreau, mairesse de | Notre-Dame-de-Stanbridge |
| | Greg Vaughan, maire de | Stanbridge East |

Formant quorum sous la présidence de monsieur Arthur Fautoux, préfet et maire de la ville de Cowansville et également présents, monsieur Robert Desmarais, directeur général, monsieur Francis Dorion, d-g adjoint et directeur du service de la gestion du territoire et M^e Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 19 novembre 2013
4. Proclamation de la journée contre l'intimidation : proposition de l'AFÉAS
5. Rapport du comité des carrières et sablières du 21 novembre :
 - 5.1. Médiation avec la MRC de La Haute-Yamaska avec la Commission municipale du Québec (CMQ):
 - 5.1.1. Demande rétroactive : médiation par la CMQ portant conjointement sur le différend stipulé par la MRC Brome-Missisquoi (dossier : CMQ-64338) et celui de la MRC de La Haute-Yamaska (dossier : CMQ-64174)
 - 5.1.2. Paiement des honoraires de Me Cantin
 - 5.2. Ville de Farnham demande l'intervention de la Commission municipale du Québec afin de réviser le mode de partage prévu au règlement 07-1112 modifié par le règlement 05-0813 de la MRC
 - 5.3. Recommandation du budget 2014
6. Prévisions budgétaires 2014 :
 - 6.1. Partie 1 : présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2014 pour l'ensemble (21) des municipalités (administration générale, entretien de l'édifice, aménagement du territoire, sécurité incendie, matières résiduelles, gestion de l'eau, pacte rural, transport collectif, abattage d'arbres, pépinière de bandes riveraines, carrières et sablières, Jeunes en mouvement B-M et PIIRL.)
 - 6.2. Partie 2 : présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2014 pour vingt (20) municipalités (sécurité publique)
 - 6.3. Partie 3 : présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2014 pour dix-huit (18) municipalités (transport adapté)
 - 6.4. Partie 4 : présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2014 pour seize (16) municipalités (évaluation)

- 6.5. Partie 5 : présentation, pour adoption, des prévisions budgétaires 2014 pour quinze (15) municipalités (Code municipal)
7. Rapport du comité régional du Pacte rural du 25 novembre
8. Budget 2014 : adoption des conditions particulières (frais de déplacement, échelons des employés, fonds pour les grands travaux d'entretien de l'édifice, abolition du fonds culturel, etc.)
9. Grands dossiers 2014
 - 9.1. Modification du schéma d'aménagement et de développement (SAD)
 - 9.2. Plan d'action sur la gestion des eaux de surface
 - 9.3. Volet 2 sur les propriétés vacantes en zone agricole (Art. 59, LPTAA)
10. Présentation pour adoption du règlement 07-1113 amendant le règlement 09-1111 relatif à la tarification pour les biens et services de la MRC de Brome-Missisquoi
11. Cours d'eau :
 - 11.1. Octroi d'un mandat de gré à gré pour la réalisation des travaux de nettoyage de la branche 37A du cours d'eau Morpions
 - 11.2. Autorisation de paiement à J.A. Beaudoin Construction Limitée pour la réalisation de travaux de cours d'eau
12. Élection des comités et du préfet suppléant le 17 décembre :
 - 12.1. Établissement des règles
 - 12.2. Choix des comités de travail pour 2014
13. Mode de fonctionnement des séances de conseil en 2014 (résol. 344-1013)
14. Coûts de la Sûreté du Québec en 2014
15. Adoption du calendrier des séances du conseil pour l'année 2014
16. Suivi du dossier du transport ferroviaire (MMA)
17. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour novembre / décembre
18. Correspondance
19. Questions diverses :
20. Deuxième période de questions du public
21. Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

417-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN
 APPUYÉ PAR SYLVIE RAYMOND
 ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour proposé et en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 NOVEMBRE 2013

418-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR ROBERT NADEAU
 APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
 ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2013 tel que rédigé.

ADOPTÉ

PROCLAMATION DE LA « JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION »

419-1113

CONSIDÉRANT que depuis 1997, L'AFÉAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) organise une campagne annuelle de sensibilisation contre la violence sous toutes ses formes;

CONSIDÉRANT que l'AFÉAS désire sensibiliser la population à l'existence de la violence, à ses diverses formes et à ses multiples conséquences;

CONSIDÉRANT que la mobilisation de l'AFÉAS, du gouvernement du Québec, de plusieurs individus, de fondations et d'autres organismes vise à dénoncer la violence et l'intimidation envers les femmes, les enfants et les aînés, entre autres;

**EN CONSÉQUENCE,
 IL EST PROPOSÉ PAR LOUIS DANDENAULT
 APPUYÉ PAR NORMAND DELISLE
 ET RÉSOLU :**

Que la MRC Brome-Missisquoi décrète le 8 décembre « *Journée contre l'intimidation* » et que cette date soit inscrite au calendrier afin de rappeler que la violence sous la forme d'intimidation existe toujours et perdure. De demander aux municipalités de la MRC Brome-Missisquoi de faire de-même

ADOPTÉ

DEMANDE RÉTROACTIVE AFIN QUE LA MÉDIATION TENUE AUPRÈS DE LA C.M.Q. PORTE CONJOINTEMENT SUR LES DIFFÉRENDS STIPULÉS PAR LA MRC BROME-MISSISQUOI (DOSSIER : CMQ-64338) ET PAR LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA (DOSSIER : CMQ-64174)

420-1113

CONSIDÉRANT que les MRC Brome-Missisquoi et de La Haute-Yamaska ont toutes deux compétence en matière de perception de droits relativement aux carrières et sablières sur leur territoire;

CONSIDÉRANT qu'elles ont respectivement toutes deux, en vertu de ces dispositions, soumis leur différend à la Commission municipale du Québec lui demandant d'intervenir par une médiation;

CONSIDÉRANT que la commission municipale a ouvert deux dossiers distincts pensant les traiter séparément et que le fait de les traiter ainsi causerait trop d'inconvénients;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU :**

D'effectuer une demande rétroactive auprès de la C.M.Q. afin que la médiation puisse porter simultanément sur le différend stipulé par la MRC Brome-Missisquoi (dossier : CMQ-64338) et sur celui de la MRC de La Haute-Yamaska (dossier : CMQ-64174).

ADOPTÉ

PAIEMENT DES HONORAIRES DE Me CANTIN

421-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR LUCILE ROBERT
ET RÉSOLU :**

De procéder au paiement de la facture d'honoraire de Bélanger, Sauvé, avocats pour les services professionnels rendus par Me Michel Cantin dans le dossier de médiation avec la MRC de La Haute-Yamaska pour le partage des droits des carrières et sablières, au montant de 8 670,16\$, incluant les taxes applicables.

ADOPTÉ

DEMANDE DE SUSPENDRE LE DOSSIER CMQ-64899 : DEMANDE DE FARNHAM POUR RÉVISER LE MODE DE PARTAGE PRÉVU AU RÈGLEMENT 07-1112 MODIFIÉ PAR LE RÈGLEMENT 05-0813 DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

422-1113

CONSIDÉRANT que le conseil de la MRC a agi de manière raisonnable et dans les limites de ses pouvoirs lors de l'adoption du règlement 07-1112 et du règlement 05-0813;

CONSIDÉRANT que la ville de Farnham prétend que les règles de répartition prévues à l'article 4.1 du règlement 07-1112, tel que modifié par le règlement 05-0813, ne tiennent pas suffisamment compte de l'incidence de la circulation engendrée par les carrières et sablières sur son réseau routier ou les inconvénients générés par ce transport lourd;

CONSIDÉRANT que la ville de Farnham prétend que les règles d'attribution prévues à l'article 4.1.3 du règlement régional 07-1112, tel que modifié par le règlement 05-0813, sont injustes et inéquitables;

CONSIDÉRANT que la ville de Farnham, par le biais de sa résolution numéro 2013-380, demande l'intervention de la Commission municipale afin de réviser le mode de partage du fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien des voies publiques établi par le règlement régional 07-1112, tel que modifié par le règlement 05-0813;

CONSIDÉRANT que la Commission municipale (Dossier : CMQ-64899), suivant la demande d'intervention de Farnham, demande à la MRC de confirmer, par le biais d'une résolution, son intention ou non de participer à une médiation qui s'inscrit dans le cadre des articles 23.1 et suivants de la *Loi sur la Commission municipale*;

CONSIDÉRANT que le comité de travail de la MRC pour les carrières et sablières, sur lequel siège M. Josef Hüsler, maire de Farnham, a recommandé au Conseil de suspendre l'intervention de la CMQ pour donner le temps nécessaire d'analyser les résultats réels de la nouvelle formule de répartition s'appliquant depuis le 1^{er} janvier 2013 et pour entreprendre des négociations avec la municipalité d'Ange-Gardien;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
APPUYÉ PAR JOSEF HÜSLER
ET RÉSOLU :**

1. D'informer la Commission municipale du Québec que le conseil de la MRC Brome-Missisquoi considère qu'il a adopté le règlement 07-1112 et le règlement 05-0813 de façon libre et démocratique après un processus de consultation. Conséquemment, et après en avoir convenu avec le maire de Farnham et suivant la recommandation de son comité de travail, le conseil demande à la Commission de suspendre pour un an ce dossier.

2. De demander à la ville de Farnham de suspendre pour un an leur demande (dossier CMQ - 64899) déposée auprès de la Commission municipale du Québec afin de voir le réel impact du nouveau mode de partage des redevances proposé par le règlement 07-1112 et afin de procéder aux négociations avec la municipalité d'Ange-Gardien sur le partage des droits.

ADOPTÉ

Monsieur Robert Nadeau, maire d'Abercorn, quitte la séance.

**ADOPTION DE LA PREMIÈRE PARTIE DES PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES 2014 : ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS**

423-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 1 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 concernant les activités de l'ensemble des municipalités soit :

| | |
|--------------------------------|--------------|
| Administration | 2 426 799 \$ |
| Jeunes en Mouvement B-M | 260 616 \$ |
| Transport Collectif | 217 985 \$ |
| Entretien édifice | 158 712 \$ |
| Aménagement du territoire | 549 331 \$ |
| Sécurité incendie | 67 158 \$ |
| Matières résiduelles | 736 883 \$ |
| Cours d'eau | 473 601 \$ |
| Pacte rural | 501 689 \$ |
| Abattage d'arbres | 34 988 \$ |
| Pépinière de bandes riveraines | 59 022 \$ |
| Carrières et sablières | 1 241 500 \$ |
| PIIRL | 54 610 \$ |

EN FAVEUR : 38 voix représentant 98.1% de la population

CONTRE : 1 voix (Freighsburg : opposition au mode de répartition des écocentres faisant partie intégrante du budget des « matières résiduelles »).

ADOPTÉ

**ADOPTION DE LA PARTIE 2 DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014
CONCERNANT 20 MUNICIPALITÉS**

424-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR JOSEF HUSLER
APPUYÉ PAR TOM SELBY
ET RÉSOLU :**

D'adopter la « Partie 2 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 concernant vingt (20) municipalités (à l'exception de la ville de Bromont) pour l'activité de sécurité publique (Sûreté du Québec) pour un montant de 35 651 \$.

Monsieur Martin Bellefroid se retire des délibérations et du vote en raison d'un conflit d'intérêt potentiel.

ADOPTÉ

**ADOPTION DE LA PARTIE 3 DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014
CONCERNANT 18 MUNICIPALITÉS**

425-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE JANECEK
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU:**

D'adopter la « Partie 3 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 concernant dix-huit (18) municipalités (à l'exception de Bromont, Lac Brome et Brome) pour l'activité du service de transport adapté pour un montant de 691 203 \$.

ADOPTÉ

**ADOPTION DE LA PARTIE 4 DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014
CONCERNANT 16 MUNICIPALITÉS**

426-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
APPUYÉ PAR RÉAL PELLETIER
ET RÉSOLU:**

D'adopter la « Partie 4 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 concernant seize (16) municipalités (à l'exception des villes de Bedford, Bromont, Cowansville, Farnham et Lac Brome) pour l'activité du service de l'évaluation municipale pour un montant de 451 710 \$.

ADOPTÉ

**ADOPTION DE LA PARTIE 5 DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014
CONCERNANT 15 MUNICIPALITÉS**

427-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR SYLVIE RAYMOND
ET RÉSOLU:**

D'adopter la « Partie 5 » des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014 concernant quinze (15) municipalités (à l'exception des villes de Bedford, Bromont, Cowansville, Dunham, Farnham et Lac Brome) pour l'activité Code municipal pour un montant de 31 706 \$.

ADOPTÉ

PRÉSENTATION DES PROJETS DÉPOSÉS AU PACTE RURAL POUR 2014

428-1113

CONSIDÉRANT que 71 projets ont été déposés au Pacte rural 2014 pour un montant total demandé de 1 059 824 \$;

CONSIDÉRANT que les projets sont répartis comme suit :

| Comité | Nombre de projets | Montant demandé |
|---------------|--------------------------|------------------------|
| Régional | 16 | 288 091 \$ |
| Ouest | 14 | 238 939 \$ |
| Centre | 11 | 129 092 \$ |
| Est | 30 | 403 702 \$ |

CONSIDÉRANT que la majorité des projets issus des municipalités en difficulté proviennent du secteur Ouest;

CONSIDÉRANT que seulement un projet provenant d'une municipalité en difficulté a été déposé au secteur Centre.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID**

ET RÉSOLU :

De réserver 6 000 \$ du fonds des « municipalités en difficulté » pour le secteur Centre (projet à Stanbridge East) et que la balance dudit fonds soit mise à la disponibilité des projets touchant les municipalités en difficulté du secteur Ouest.

ADOPTÉ

**CRÉATION D'UN FONDS CULTUREL ET TOURISTIQUE ET
ABOLITION DU FONDS POUR LES PLANS STRATÉGIQUES**

429-1113

CONSIDÉRANT que le comité administratif de la MRC, lors de sa séance du 5 novembre 2013, a notamment recommandé au Conseil des maires d'abolir le fonds culturel de 25 000\$ et de verser cette somme au CLD pour son fonctionnement;

CONSIDÉRANT que le CLD a l'intention d'abolir le Fonds de soutien aux événements touristiques de 15 000 \$;

CONSIDÉRANT que ces deux décisions surviennent après la fin de l'appel de projets du Pacte rural et qu'elles risquent de compromettre la tenue d'activités de plusieurs organismes culturels et touristiques qui comptaient sur ces fonds en 2014;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE RAYMOND
APPUYÉ PAR TOM SELBY**

ET RÉSOLU :

De réserver un montant de 30 000 \$ provenant du Pacte rural pour un appel de projets culturels et / ou touristiques, seulement en 2014 à titre de mesure transitoire, et d'abolir le fonds pour les plans stratégiques municipaux et d'en retourner le solde de 30 000 \$ au Pacte rural 2014.

ADOPTÉ

DATES DES RÉUNIONS DES COMITÉS D'ANALYSE PACTE RURAL

CENTRE : Le mardi 17 décembre à 14h à la MRC (salle Missisquoi)
OUEST : Le jeudi 9 janvier 2014 à 19h, à Pike River
EST : Le mardi 7 janvier 2014 à 18h à la MRC (salle Missisquoi) (lunch)
RÉGIONAL : Date à déterminer (le 13, 14 et 15 janvier 2014 sont proposés)

MONTANT DES ENVELOPPES DU PACTE RURAL 2014

| | |
|-----------------------------|------------|
| Régional | 115 864 \$ |
| Ouest | 84 166 \$ |
| Centre | 85 867 \$ |
| Est | 123 459 \$ |
| Administration | 17 500 \$ |
| Municipalités en difficulté | 68 375 \$ |

ADOPTION DES CONDITIONS PARTICULIÈRES LIÉES AU BUDGET 2014

430-1113

CONSIDÉRANT l'adoption des prévisions budgétaires par le conseil;

CONSIDÉRANT les recommandations de certains comités de travail concernant le budget du CLD, la rémunération, les frais de déplacement, la gestion des gros travaux de l'édifice, etc.;

**EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU**

1. D'abolir le fonds culturel de 25 000\$ à compter de 2014 et de transférer cette somme au CLD pour le financement de ses activités;
2. De réserver une somme de 30 000\$ provenant du Pacte rural 2014 pour un appel de projets culturels et / ou touristiques en 2014;
3. De ne plus rembourser les entreprises touristiques pour compenser l'absence d'une entente pour la Maison régionale du tourisme des Cantons de l'Est (sortie 68) à

compter de 2014 et de verser une somme de 5 000\$ au CLD pour qu'il rembourse lui-même les entreprises touristiques;

4. D'ajuster les échelles de salaire du personnel de 2,5% plus l'IPC (1,1%), à compter du 1er janvier 2014;
5. D'augmenter les frais de déplacement de 0,01\$ / km. remboursables pour le personnel et les élus à compter du 1er janvier 2014;
6. De créer une réserve financière dédiée aux gros travaux d'entretien de l'édifice par le cumul des surplus annuels générés par le ou les postes budgétaires liés à ces travaux. De débiter cette réserve financière à partir du surplus 2013 du poste budgétaire « Travaux d'immobilisation de l'édifice » dans l'activité « administration générale ».

ADOPTÉ

Monsieur Robert Nadeau, maire d'Abercorn, se joint de nouveau à la séance.

PRÉSENTATION DES GRANDS DOSSIERS POUR 2014

Francis Dorion, directeur du service de la gestion du territoire et DGA, présente les principaux enjeux en 2014 concernant le schéma d'aménagement et de développement, le plan de développement de la zone agricole (PDZA), les négociations concernant le volet 2 de l'article 59, ainsi que le plan d'action sur la gestion des eaux de surface et du contrôle de l'érosion.

ADOPTION DU RÈGLEMENT 07-1113 AMENDANT LE RÈGLEMENT 09-1111 RELATIF À LA TARIFICATION POUR LES BIENS ET SERVICES DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

431-1113

ATTENDU QU'il y a lieu d'amender le règlement 09-1111 notamment afin de modifier les frais administratifs pour la procédure de vente d'immeubles pour non-paiement de taxes et les frais reliés à l'impression de plan grand format et afin de prévoir les frais pour couvrir la procédure de dérèglementation de cours d'eau;

ATTENDU qu'un avis de motion a été régulièrement donné conformément à l'article 445 du Code municipal lors de la séance du 19 novembre 2013;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
ET RÉSOLU:**

D'adopter le règlement n^o 07-1113 amendant le règlement n^o 09-1111 relatif à la tarification pour les biens et services de la MRC Brome-Missisquoi, le tout, tel que présenté séance tenante.

ADOPTÉ

OCTROI D'UN MANDAT DE GRÉ À GRÉ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE NETTOYAGE DE LA BRANCHE 37A DU COURS D'EAU MORPIONS

432-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU :**

D'octroyer un mandat de gré à gré à *Les entreprises Réal Carreau* pour la réalisation des travaux de nettoyage de la branche 37A du cours d'eau Morpions, à Sainte-Sabine, selon les taux horaires indiqués dans l'offre de service datée du 19 novembre 2013, lesquels ne peuvent dépasser 5 000 \$.

ADOPTÉ

AUTORISATION DE PAIEMENT À J. A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LIMITÉE POUR LA RÉALISATION DE DIVERS TRAVAUX DE COURS D'EAU

433-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD-GENDREAU
ET RÉSOLU :**

D'autoriser les paiements suivants à l'entreprise *J. A. Beaudoin Construction Limitée* pour les travaux réalisés dans les cours d'eau stipulés ci-dessous :

- Paiement de 18 062,94 \$ pour les travaux effectués dans le cours d'eau Dandurand-Bellefroid;
- Paiement de 9 982,23 \$ pour les travaux effectués dans la branche 57 du cours d'eau Morpions;
- Paiement de 11 040,02 \$ pour les travaux effectués dans le cours d'eau Plamondon;
- Paiement de 15 068,85 \$ pour les travaux effectués dans le cours d'eau Guérin;
- Paiement de 3 262,65 \$ pour les travaux effectués dans le cours d'eau Dandurand-Bellefroid

Conformément à l'article 4.7 du devis, la MRC Brome-Missisquoi conservera la retenue de 10% jusqu'à l'exécution complète des travaux. Ainsi, une fois l'approbation finale des travaux, il y aura libération du 10%.

Monsieur Martin Bellefroid, maire de Pike River, se retire des délibérations et du vote.

ADOPTÉ

**ÉLECTION DES COMITÉS ET DU PRÉFET SUPPLÉANT LE 17 DÉCEMBRE :
ÉTABLISSEMENT DES RÈGLES**

- Le conseil souhaite maintenir la règle d'élection du « 1 maire = 1 vote » pour l'élection des membres des comités de travail pour 2014. Néanmoins, pour l'élection du préfet ou du préfet suppléant, l'élection se fera conformément aux voix des lettres patentes.
- Chaque maire doit compléter le formulaire pour y indiquer les comités sur lesquels il pose sa candidature et la remettre au plus tard le 9 décembre.
- Élection des comités 2014 : vote électronique par iPad

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES 2014

434-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN
APPUYÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU:**

D'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil de la MRC pour 2014, soit :

| | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| Mardi, 21 janvier 2014 à 19h30 | Mardi, 19 août 2014 à 19h30 |
| Mardi, 18 février 2014 à 19h30 | Mardi, 16 septembre 2014 à 19h30 |
| Mardi, 18 mars 2014 à 19h30 | Mardi, 21 octobre 2014 à 19h30 |
| Mardi, 15 avril 2014 à 19h30 | Mardi, 18 novembre 2014 à 19h30 |
| Mardi, 20 mai 2014 à 19h30 | Mercredi, 26 novembre 2014 à 19h30 |
| Mardi, 17 juin 2014 à 19h30 | Mardi, 16 décembre 2014 à 19h30 |

ADOPTÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

435-1113

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

ADOPTÉ



Arthur Fauteux, préfet



Me Vanessa Couillard, greffière

Ledit procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.